



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'asbl Lasne Nature  
Banque : BE31 0012 3262 3355  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction  
12, rue du Mouton - B1380 Lasne  
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

## Climat...enfin TOUS concernés ?

Les événements climatiques survenus en 2021 semblent avoir réveillé de nombreuses consciences. Va-t-on enfin prendre le problème au sérieux ?

En 1999, on pouvait déjà lire : « *L'intensité exceptionnelle des tempêtes qui frappèrent la France les 26 et 27 décembre 1999 a replacé le débat sur les changements du climat à l'avant-scène de l'actualité* » ... Cette même année de fin de siècle avait été marquée par des vents atteignant 250 km/h dans le sud-

*sont irréfutables : les émissions de gaz à effet de serre provenant des combustibles fossiles et de la déforestation étouffent notre planète et mettent des milliards de personnes en danger immédiat !* » a déclaré Antonio Guterres.

Ce rapport peut être résumé ainsi <sup>2</sup> : l'influence humaine sur le changement climatique est indiscutable, le changement est plus rapide que ce qu'on craignait, les points de basculement risquent d'être atteints avec des conséquences



est de l'Inde, une canicule record en Russie, des chutes de neige d'une hauteur inégalée en Europe centrale, des pluies torrentielles en Afrique de l'Ouest, au Mexique et au Venezuela... On pensait alors que la réalité du changement climatique mènerait à la prise de décisions rapides et efficaces pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre responsables de ce dérèglement !

**20 ans plus tard, il faut malheureusement constater que rien n'a bougé !**

Le dernier rapport du GIEC paru en août 2021 a été qualifié d'« alerte rouge » par le Secrétaire général de l'ONU : « *La sonnette d'alarme est assourdissante et les preuves*

imprévisibles. Mais il est encore possible de limiter le réchauffement à + 1,5°C, à condition d'agir rapidement et efficacement. L'inaction et les retards augmentent les risques.

**De tous côtés maintenant des voix s'élèvent pour réclamer des mesures urgentes.**

La **Coalition Climat** rassemble plus de 80 organisations (nature et environnement, coopération au développement, syndicats, mutualités, jeunesse, mouvements citoyens) mobilisées autour de la justice climatique.

Les jeunes, en particulier, ont  
(suite page 2)

## La commune de Lasne s'oppose à un projet trans communal, voire trans régional

La province du Brabant Wallon a constitué le dossier de candidature à l'appel à projet « parc national de Wallonie » ouvert par la région Wallonne.

**Son intitulé : « Parc National des forêts du Brabant »**

### Ses objectifs :

1. Protéger la nature et la biodiversité ;
2. Développer et promouvoir le tourisme et les loisirs durables ;
3. Protéger et mettre en avant les valeurs paysagères, culturelles et patrimoniales (éléments matériels, immatériels et vivants) ;
4. Fournir des services écosystémiques et contribuer au bien-être, à la qualité de la vie, à la transition écologique, et aux développements économique et social durables de la communauté résidente et du territoire ;
5. Développer des partenariats et les connaissances scientifiques

### Un projet transrégional

1. Candidature en cours de la Province du Brabant Flamand sur une superficie de 10.400 ha
2. Partenariat avec Région de Bruxelles Capitale sur 1900 ha
3. Projet en Brabant wallon sur environ 4300 ha

### Intérêts pour les communes

1. Financer des projets afin de restaurer des espaces naturels ou supprimer des barrières écologiques
2. Assurer un développement

(suite page 5)



**Rejoignez-nous  
sur Facebook**



# Climat...enfin TOUS concernés ?

(suite de la page 1)

fait entendre leurs inquiétudes. Le mouvement **Youth for Climate** <sup>3</sup> est présent dans le monde entier. Leur message est clair : « *Nous pensons qu'un changement immédiat de système est absolument nécessaire. Nous exigeons une justice climatique pour garantir un avenir prometteur à notre génération et aux générations qui suivront.* » Ils sont encouragés et soutenus par les aînés fédérés au sein de l'**association Grands-Parents pour le Climat** <sup>4</sup>.



En France, les travaux de la **Convention Citoyenne pour le Climat** <sup>5</sup> ont analysé toutes les pistes d'actions à travers cinq thématiques : consommer, produire, se déplacer, se loger et se nourrir. Lancée par Cyril Dion (réalisateur du film « Demain »), cette initiative a donné la parole aux citoyens pour accélérer la lutte contre le changement climatique. L'objectif : définir des mesures permettant une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990).

En Belgique, **Natagora**, **Inter-Environnement Wallonie** et le **WWF** ont rédigé ensemble le « **Manifeste pour la nature comme solution climatique** <sup>6</sup> ». Sous le titre « *Pas de nature, pas de futur* », il est demandé

au gouvernement wallon de rendre à la nature ses fonctions régulatrices pour freiner le réchauffement. Stopper le développement des zones bétonnées, revenir à une agriculture plus naturelle, valoriser le travail des agriculteurs engagés dans la transition, restaurer les forêts et les zones humides, sont des solutions proposées...

Le **CNCD 11.11.11** lance un appel pour **plus de Justice climatique** <sup>7</sup> entre les différentes parties du monde : 95 % des victimes décédées suite à des catastrophes naturelles depuis le début du siècle vivaient dans un pays en développement. D'ici 2050, on peut attendre 250 millions de personnes déplacées suite à des dérèglements du climat : élévation du niveau de la mer, inondations, canicules, cyclones, pénuries d'eau... Il faut aider ces pays à développer les infrastructures nécessaires pour s'adapter et produire des énergies durables. La solidarité internationale sera indispensable pour faire face à ce nouveau défi.

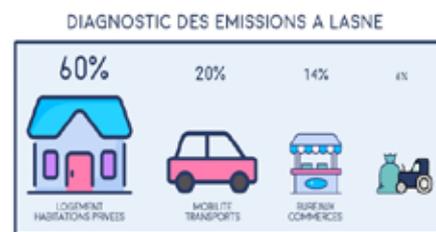
Le **Climate Action Network** <sup>8</sup> (CAN) est un réseau mondial qui rassemble près de 1500 organisations de défense de l'environnement. Présent dans 130 pays, le CAN mène des actions de coordination et de stratégie internationale pour aider les gouvernements à mettre en place un développement soutenable et équitable.

L'**UNICEF** a publié en août 2021 un rapport montrant que la santé d'un milliard d'enfants dans le monde est menacée par la pollution, les pénuries

d'eau et les canicules <sup>9</sup>.

Pour ce qui concerne la **Commune de Lasne** <sup>10</sup>, qui a récemment rejoint la « Convention des Maires pour le climat », un diagnostic des émissions a été réalisé sur le territoire communal : Il montre que les émissions sont surtout issues du logement et de la mobilité. D'un autre côté, la production d'énergie renouvelable est très faible (1,5 % des besoins énergétiques).

La Commune envisage donc de travailler dans les domaines suivants : « *augmenter le rythme de rénovation des bâtiments, encourager et développer la production d'énergies renouvelables, réduire le nombre de kilomètres parcourus en voiture, privilégier les achats en circuits courts... Les efforts devront être conjoints. Ils devront être publics et privés. Ils devront être locaux et globaux... Nous devons tous nous y mettre et contribuer à l'atteinte de ces objectifs* ».



Reste maintenant à mettre en œuvre ces bonnes résolutions !

Toute cette mobilisation sera-t-elle suffisante pour rompre l'inertie des décideurs ?

Auront-ils le courage d'imposer des politiques structurelles aux États, aux entreprises et aux géants de la finance ?

Espérons que la pression citoyenne les amènera à prendre leurs responsabilités.

Denise Morissens

## AU SOMMAIRE

Climat...enfin TOUS concernés ?	1-2	Batraciens : appel aux bénévoles	7
La commune de Lasne s'oppose à un projet trans communal, voire trans régional	1-5	Les chemins et sentiers de Lasne (35)	8
La pratique de la chasse à Lasne	3	Le charme des beaux matins d'automne	9
La nouvelle réserve du marais de Chapelle à Lasne	3	La boutique de Lasne Nature	10
Balade du petit patrimoine à Plancenoit, autour de la place	4	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Statut de conservation de la Chevêche d'Athéna	6-7	Zéro déchet	11
		La nature de décembre à février	12

<sup>1</sup> *Imagine Demain le Monde*

<sup>2</sup> <https://www.greenpeace.fr/climat-5-points-cles-du-rapport-du-giec>

<sup>3</sup> <https://youthforclimate.be>

<sup>4</sup> *Grands-parents pour le climat (gpclimat.be)*

<sup>5</sup> <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>

<sup>6</sup> [www.nonnaturenofuture.be](http://www.nonnaturenofuture.be)

<sup>7</sup> *Justice climatique (cncd.be)*

<sup>8</sup> <https://climatenetwork.org>

<sup>9</sup> [www.Unicef.fr.dossier/climat-et-environnement](http://www.Unicef.fr.dossier/climat-et-environnement)

<sup>10</sup> [www.lasne.be](http://www.lasne.be)

# La pratique de la chasse à Lasne

Le territoire lasnois semble être apprécié par de nombreux chasseurs. Pour preuve, les tirs fréquents et soutenus entendus un peu partout dans la commune en période de chasse.

Bon nombre d'habitants et de promeneurs s'inquiètent de cette situation imprévisible pour eux et source de peurs et d'inquiétudes pour leur sécurité.

Lasne Nature s'est adressée à nos élus pour leur demander si la commune de Lasne ne pourrait pas réglementer les pratiques de chasse sur son territoire.



Elle pourrait :

1. Obliger l'annonce préalable de ces journées de chasse en précisant les lieux et heures concernées
2. Limiter les jours « chassables » afin de permettre aux usagers des chemins et sentiers de se sentir en sécurité
3. Interdire les chasses « abattages » »

pour lesquelles des espèces sont lâchées en très grand nombre pour servir de chair à canon après être rabattues vers les chasseurs alignés comme au stand de tir.



Lasne Nature a demandé à la Fondation Roi Baudouin qui gère les terrains du Fonds André Ganshof van der Meersch de revoir ces pratiques de chasse « abattage » dans la négociation des baux de chasse.

L'appel a été entendu et voici un extrait de la réponse reçue de la Fondation Roi Baudouin :

*« Nous pouvons vous assurer que la volonté de la Fondation est de faire évoluer continuellement les pratiques de gestion menées sur le territoire et elle encourage ses locataires à faire de même. Dans ce but, le nouveau bail de chasse conclu ce printemps avec un nouveau locataire contraint les chasseurs pour les neuf prochaines années à (i) un changement progressif de leurs pratiques cynégétiques afin*

*de privilégier le gibier naturellement présent dans les lieux et (ii) un soutien plus important aux mesures favorables à la gestion durable de la forêt et la promotion de la biodiversité en plaine agricole. Outre la réduction progressive des faisans pouvant être lâchés sur le territoire, le nombre de jours de chasse a été réduit à 8 par an et l'utilisation de volières pouvant accueillir des faisans est totalement interdite à partir du 1er juillet 2022. »*

Cet exemple montre que les pratiques cynégétiques peuvent évoluer afin de prendre en compte « le vivre ensemble » et le respect de la faune



et de la flore qui nous entoure.

C'est avec un grand intérêt que nous lirons les réponses de représentants communaux par rapport à cette requête.

Willy Calleeuw

## La nouvelle réserve du marais de Chapelle à Lasne

Il y a un an déjà que Natagora a fait appel aux dons en vue de l'acquisition de la nouvelle zone naturelle qui s'est créée rue de la Lasne, avec l'aide du castor bien entendu. Où en est le projet ? Voici la réponse de Natagora.

*« Vous avez été exceptionnellement nombreux à répondre à notre appel aux dons pour nous permettre d'acquérir et protéger durablement les 6 hectares de cette belle zone humide habitée par une famille de castors.*

*Nous vous en remercions chaleureusement. Grâce à votre généreuse aide, nous avons atteint notre objectif de financer complètement cet achat en comptant sur la participation de citoyens soucieux de préserver cet écosystème de nature exceptionnel.*

*Nous invitons d'ailleurs ceux et celles qui en auraient l'envie à rejoindre le comité de gestion que nous allons mettre en place. Ce comité aura pour mission de*

*définir le plan de gestion de la réserve et d'organiser les travaux en découlant, avec l'appui de la Commission de gestion des réserves de Natagora. La taille de la réserve et certains enjeux qui la concernent nécessitent que l'équipe de volontaires s'enrichisse de nouvelles recrues. Celles-ci seront bien évidemment encadrées et aucune compétence particulière n'est requise*



*pour se lancer.*

*La réserve n'est actuellement guère praticable. Nous avons pensé organiser dès cet automne une visite à l'intention des donateurs et donatrices, mais nous devons remettre cet événement à la fin de l'hiver ou au début du printemps.*

*Pour vous inscrire pour cette visite ou comme nous l'espérons, rejoindre le comité de gestion, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse : bw@natagora.be*

*En espérant vous rencontrer à cette double occasion, nous vous remercions encore, Madame, Monsieur, pour votre soutien et vous présentons nos meilleures salutations.»*

Julien Taymans  
Président de la régionale Brabant wallon.



## BALADE DU PETIT PATRIMOINE À PLANCENOIT, AUTOUR DE LA PLACE

### Signe d'appartenance, cartouches de pierre, monument aux morts, arbre et stèle commémoratifs.



À l'angle de la rue du Lanternier et de la rue Culée, la ferme Cuvelier impose sa masse blanche comme un navire.

Sur le toit de l'étable reconstruite vers 1913 après un incendie, des tuiles noires indiquent le nom d'A. CUVELIER propriétaire des lieux de 1901 à 1948. Cette ferme magnifique, au riche passé, fut remaniée à plusieurs reprises comme nous l'apprend le millésime an/1731 au-dessus de la porte du corps de logis. Pour l'anecdote, on l'appelle aussi ferme Castor qui serait le sobriquet donné autrefois à un fermier coiffé sans doute d'un bonnet de fourrure !



Surplombant la place, face à l'église, l'école communale fut construite en 1869 dans le style éclectique de l'époque où la brique prédomine. Le bâtiment abritait à gauche l'école des garçons et à droite celle des filles comme l'indiquent les deux cartouches de pierre au-dessus des portes d'entrée bien distinctes. Aujourd'hui, 280 enfants s'y épanouissent dans un

joyeux mélange sans se douter qu'il n'y a pas si longtemps les uns et les autres étaient séparés dans le savoir et dans les jeux.



Initialement placé sur la pelouse près de l'église en 1946, le monument aux morts art déco en granit fut transféré devant l'école dans les années 1970 pour rappeler peut-être aux élèves le sacrifice de leurs aïeux. Érigé à la glorieuse mémoire des combattants des deux guerres dont il perpétue les noms, il se compose d'une juxtaposition de formes géométriques entourant une partie centrale en forme d'obus sur laquelle est gravée une image à la symbolique percutante : deux mains libérées de leurs chaînes tiennent un flambeau sur fond de croix, expression de sacrifice ultime corroborée par l'inscription sur le socle : PATRIE et LIBERTE. Passant, aie une pensée pour eux.

La symbolique de l'arbre est multiple. Ainsi cet érable plane, planté en 1975, célèbre-t-il le trentième anniversaire



de la liberté retrouvée en 1945. À son pied, une stèle de pierre le rappelle : « 1975 / ARBRE DE LA / LIBERTE / 1940-1945 ».

Françoise Bortels

Pour nos membres qui souhaitent être informés par courriel : nous les invitons à nous communiquer leur adresse e-mail, en envoyant un courriel à [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be), en y indiquant leurs nom et adresse postale.

Ces informations seront utilisées exclusivement par l'asbl Lasne Nature, et ne seront d'aucune façon communiquées à d'autres.

Chacun pourra demander d'être retiré de cette liste, quand il le souhaite.

**Lasne Nature se mobilise pour préserver notre environnement.**

**Nous avons besoin de votre soutien.**

**Si vous ne l'êtes pas encore, devenez membre en versant votre cotisation (10 € minimum par an) au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**

# La commune de Lasne s'oppose à un projet trans communal, voire trans régional

(suite de la page 1)

touristique et économique durable de son territoire

3. Mieux maîtriser les flux de visiteurs dans les espaces naturels
4. Structurer les acteurs locaux autour d'un projet phare

## Intérêt pour les propriétaires

1. Subventionnement pour des projets privés afin de restaurer des espaces naturels ou des pratiques de gestion durable
2. Mieux maîtriser les flux de visiteurs dans les espaces naturels

## Ce qui va changer pour un propriétaire :

Aucune contrainte

1. Pas de changement du statut des chemins/ sentiers au niveau des accès du public (sauf si volonté de restreindre l'accès de certaines zones d'un commun accord dans le cadre du plan directeur)
2. Pas de changement du statut des terrains en matière de niveau de protection, d'aménagement du territoire
3. Pas d'obligation en matière de gestion

De Beauvechain à Ittre, ce projet reçoit le soutien et l'engagement de la majorité des communes brabançonnaises et de la plupart des

associations environnementales dont Lasne Nature.

Pour la commune de Lasne, la majorité MR du Conseil communal du 19 octobre 2021 a voté contre l'engagement d'adhésion au projet de parc national.

Voilà bien une attitude incompréhensible de la part d'une commune qui annonce dans sa Déclaration de Politique Générale 2018-2024 ceci :  
« Notre priorité est de mettre, les richesses environnementales et patrimoniales de la commune et les services aux citoyens, au centre de toutes les préoccupations et du travail au quotidien. Notre volonté est de se placer dans une perspective nouvelle. Notre environnement évolue à tout point de vue et de plus en plus rapidement amenant des concepts et des idées nouvelles. »

Comment en est-on arrivé là ?

Nos dirigeants nous ont montré leur manque de vision d'avenir pour la Commune. Ils ont témoigné d'une étroitesse d'esprit en ne voulant pas s'engager dans un projet qui dépasse les frontières communales. Ils ont justifié leur position sur un argument basement pécunier : « ce projet n'apporte pas de plus-value

financière<sup>1</sup> ». Cette affirmation n'est pas correcte puisque le projet abouti peut financer des aménagements de milieux à restaurer ou à aménager pour l'amélioration de la biodiversité, pour financer des aménagements urbains, ...

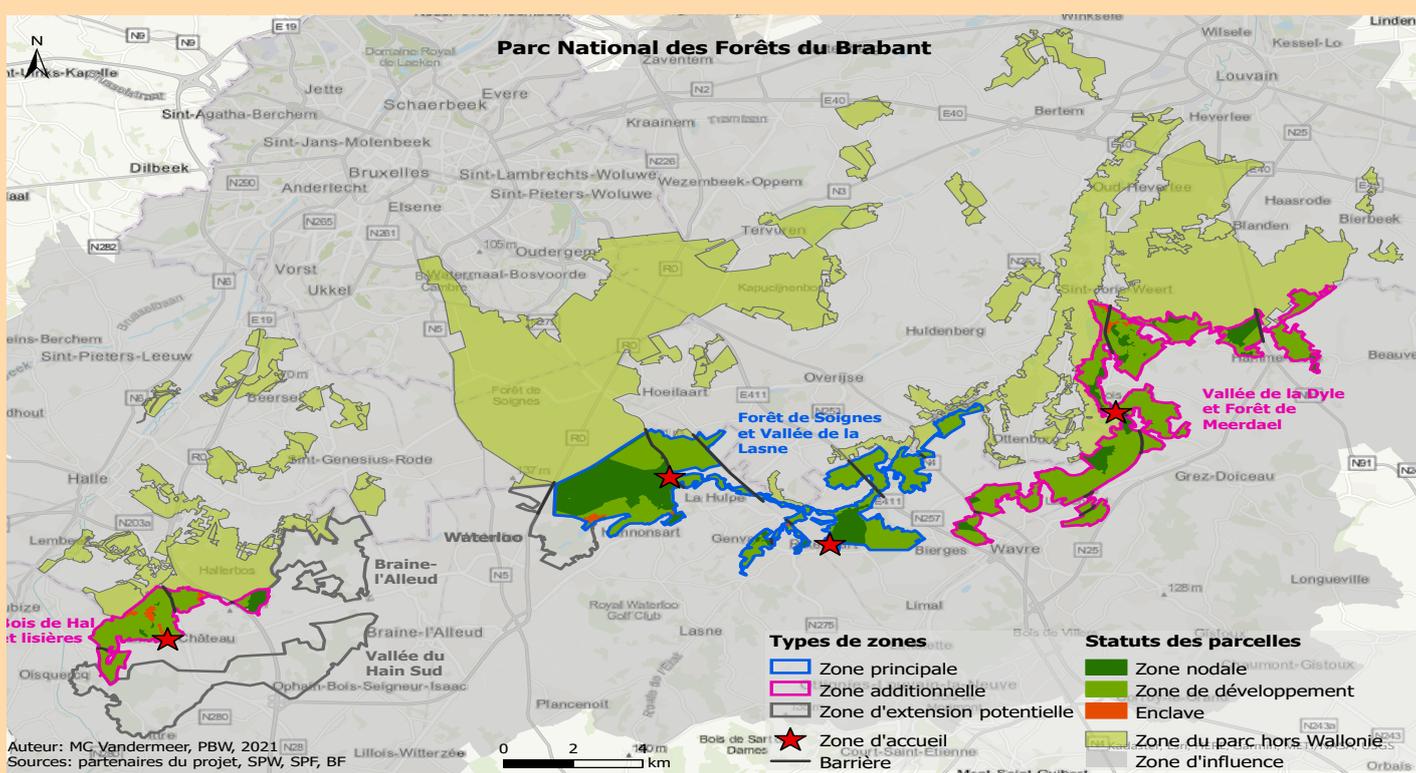
Ce projet qui fédère plusieurs communes wallonnes, flamandes et bruxelloises, qui donne l'occasion de pérenniser les trames vertes et bleues de la région est mis à mal par le refus de notre commune de participer.

Les trames vertes (forêts, bois, buissons...) et bleues (cours d'eau, étangs, mares, zones humides...) sont les couloirs écologiques indispensables pour la préservation de la biodiversité qui souffre tant de l'emprise des activités humaines.

La commune de Lasne aurait pu s'associer à ce projet encore en gestation au moment de cette prise de position, tout en mentionnant ses contraintes et limites, ses aspirations en matière de développement du projet comme une extension de son contour et l'intégration de périmètres pertinents.

CLW

<sup>1</sup> Conseil communal du 19/10/2021





# Statut de conservation de la Chevêche

**La Chevêche d'Athéna ou Chouette chevêche : symbole de la sagesse et de la résilience ; un oiseau qui disparaît pourtant, dans l'indifférence des hommes... comme beaucoup d'autres espèces des milieux ouverts.**

**Pourquoi les chevêches d'Athéna disparaissent-elles chez nous ?**

L'espèce a commencé à régresser dès la relance économique, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, entre autres suite aux remembrements agricoles qui ont nécessité l'arrachage des haies et occasionné la disparition progressive des vergers à hautes tiges. L'intensification des pratiques de culture et, plus récemment, l'étalement urbain dans la ceinture immédiate des villages — là où se trouvent généralement la majorité des sites à chevêches — ont provoqué la disparition de nombreux biotopes favorables au petit rapace.

Enfin, la déprise agricole des dernières décennies (moins 60 % d'exploitations agricoles lors des 30 dernières années en Wallonie) ne lui est pas favorable non plus.

Dans tous les cas, le milieu prairial et bocager s'altère et/ou disparaît et prive l'oiseau de son habitat de prédilection qui est généralement composé de zones de pâturage parsemées de quelques vieux arbres, petits bocages, cabanons et autres dépendances agricoles.(...)

**Des habitats de moins en moins accueillants : le gîte et le couvert qui disparaissent**

Les modifications des paysages et pratiques agricoles affectent non seulement les possibilités de nidification, par suite de la disparition de trop nombreux vieux arbres et autres sites à cavités, mais aussi la disponibilité des proies.

Lorsque les micromammifères viennent à manquer — le phénomène est cyclique et régional, et ce fut encore le cas cette année, en Famenne-Calestienne — les invertébrés peuvent représenter une source de nourriture capitale pour les oiseaux, notamment en période de nidification.

Or, une étude récente (Hallmann et al. 2017) — dont les conclusions

sont probablement en grande partie transposables dans nos régions — révèle un déclin important, de l'ordre de 75 %, de la biomasse des insectes volants en Allemagne, entre 1989 et 2016. [1] Sans compter que des printemps froids — comme celui que nous venons de connaître en 2021 — peuvent réduire considérablement le volume d'insectes.



Le succès des nichées est dès lors généralement de moindre importance, et les poussins peuvent être nourris temporairement à l'aide de lombrics et autres petites proies qui nécessitent davantage d'efforts de capture et d'allées et venues des adultes, des zones de chasse vers leur aire de nidification.

Ces déplacements incessants ne passent pas toujours inaperçus et peuvent occasionner des « accidents de parcours » chez les parents nourriciers, d'autant que l'altération des habitats ne permet souvent plus aux oiseaux de profiter de suffisamment d'arbres, comme postes de relais de chasse, qui soient bien répartis par rapport à leur site de reproduction. Il en résulte une exposition accrue des chevêches à la prédation et aux accidents.

Sans compter que les cavités de nidification, qui hébergent des oisillons nourris majoritairement à l'aide de vers de terre, peuvent se transformer en véritable cloaque, tant l'apport d'humidité par les adultes lors de chaque nourrissage, ainsi que la

décomposition des restes de proies, transforment le nid en un milieu infect, propice au développement de maladies souvent fatales aux poussins !

À l'inverse, les périodes d'abondance de micromammifères — tous les 3-4 ans et spécialement en ce qui concerne les campagnols des champs — offrent une nourriture abondante, riche en biomasse et facilement accessible aux chevêches (et autres rapaces) et amenuisent les risques de prédation, par les carnassiers, sur les pontes, nichées et même parfois sur les adultes. Ce fut observé, en Famenne-Calestienne, en 2012, 2015 et 2019, années à pic de reproduction des campagnols des champs, et à record du nombre moyen de poussins de chevêches, à l'envol et par nichée. Aux Pays-Bas, 2019 fut localement une année exceptionnelle pour la reproduction des chevêches, due aussi à une certaine abondance de micromammifères [2].

Mais, chaque « mauvaise année » de reproduction impacte négativement les petits effectifs régionaux de cet oiseau déjà menacé de toutes parts...

**Une dynamique de population défavorable**

Par ailleurs, le potentiel d'expansion de la population de chevêches d'Athéna est faible, notamment pour les raisons évoquées ci-après.

**Un pouvoir reproducteur faible et un taux de mortalité post-juvénile important**

L'oiseau n'effectue qu'une seule ponte annuelle, de quatre œufs en moyenne. Les pontes de remplacement, en cas d'échec de nidification, sont rares ; tandis qu'en moyenne, seuls deux à trois poussins par nichée entamée s'émanent, et que le taux de décès des oiseaux, dans les premiers mois (jours) de leur vie, est très important.

Ainsi, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, près de 80 % des jeunes chevêches n'atteindraient pas leur première année de vie. [3] Un pourcentage de survie de l'ordre de 20 % des jeunes oiseaux, qui doivent à la fois assurer le remplacement des adultes qui disparaissent et une certaine progression de l'effectif, peut paraître insuffisant pour booster réellement la



# Che d'Athéna Batraciens : appel aux bénévoles

population de cette espèce !

Collision par le trafic routier, prédatons diverses, chutes dans les cheminées, noyades dans les abreuvoirs, pièges divers, intoxications alimentaires, maladies : un cocktail explosif pour les chevêches en quête d'expansion démographique.



Les divers facteurs de causes de mortalité précoce, tant chez les adultes que chez les poussins de chevêches, dès leur émancipation ou lors de leur dispersion post-juvénile, ne cessent d'ailleurs d'augmenter.

Auréline Maillard

Extraits de <https://protectiondesoiseaux.be/2021/10/28/statut-de-conservation-de-la-cheveche-dathena/>

[1] CA. Hallmann, M. Sorg, E. Jongejans, H. Siepel, N. Hofland, Heinz Schwan, & al. (2017): More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas.

[2] R. van Harxen & P. Stoeken (STONE Nederland) (2019): «2019, wat een steenuilenjaar!» in Uilen n° 9 (décembre 2019) – pages 90-97;

[3] R. van Harxen: (2015): Overlevering van jonge steenuilen gedurende het eerste levensjaar in periode 1973-2009 – 6th International Little Owl Symposium – 20-22 03/2015 – Nieuwvliet Zeeuws-Vlaanderen (Nederland) – Little Owls in the Netherlands – Organization, Research and Protection – STONE Nederland.

**Merci pour votre soutien.**

**Votre cotisation \* vous donne droit à votre carte de membre qui est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.**

**\*10 € minimum à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**

Dès le 15 février prochain, si les températures nocturnes sont favorables, les batraciens vont entamer leur migration vers les étangs de reproduction.

Ils doivent traverser nos routes où les voitures sont un danger mortel pour eux. Afin d'éviter une hécatombe et protéger notre environnement à tous, des bénévoles se proposent chaque printemps pour les aider.

Voulez-vous rejoindre notre équipe, participer à ce sauvetage et connaître à votre tour l'enthousiasme d'être utile à notre Nature si menacée ?

Contactez-nous dès aujourd'hui à [batraciens@lasne-nature](mailto:batraciens@lasne-nature).

Nous vous expliquerons comment faire et répondrons à toutes vos questions.



Venez avec vos enfants, vos amis, vous êtes tous les bienvenus.

MN

**Pourcentage de mammifères sur notre planète**

60% sont des animaux d'élevage, 36% sont des êtres humains et 4% seulement sont des animaux sauvages

**Les oiseaux de notre planète**

70% sont des poules et autres oiseaux d'élevage, 30% seulement sont des oiseaux sauvages

**Si on veut changer le monde, il faut commencer par soi-même**

**Réparer plutôt qu'acheter du neuf**

**Recycler plutôt que jeter**

**Favoriser les aliments issus de l'agriculture biologique**

**Privilégier les fruits et légumes produit localement et de saison**

**Diminuer sa consommation de viande**

**Raisonner vos déplacements en voiture et préférer la marche ou le vélo chaque fois que cela est possible.**



# Les chemins et sentiers de Lasne (35)

## Le sentier n°75 (La) du Château de la Kelle

NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (La=Lasne))



Tout Lasnois connaît la vue de la ferme de la Kelle depuis le parking de la place d'Azay-le-Rideau. C'est un ensemble de bâtiments imposants qui domine le centre de Lasne et est déjà citée dans des documents du 15ème siècle. Son nom vient de la famille Vander Keele qui en est propriétaire à cette époque.

Dans l'atlas des sentiers de 1841, le sentier 75 qui va de la cure de Lasne à la future rue du Culot est dit « du Château de la Kelle » et est repris avec une largeur de 7,1 mètres !

Ce sentier a été fermé de nombreuses années suite à des problèmes de chevaux effrayés par des chiens non tenus en laisse par des promeneurs.

Nous insistons une fois de plus pour que les chiens soient tenus en laisse dans toute traversée de prairies ou de champs.

Partons du bas du parking de la place d'Azay-le-Rideau



Un peu plus loin un premier tourniquet nous amène à un pont sur la Lasne

Traversons le pont après avoir lu attentivement un document (punaisé sur un poteau) reprenant les règles à suivre. En voici des extraits :

- *Le sentier est ouvert exclusivement aux piétons et chiens EN LAISSE .....*
- *La prairie est occupée (chevaux) ... on traverse sans trainer*
- *Laisser les clôtures comme vous les trouverez (ouvertes ou fermées) ....*
- *Monter tout droit ...*

NB : ce document punaisé devrait être remplacé par une version « plus solide » sous peine d'être rapidement illisible !

Nous nous trouvons alors face à une prairie pentue où la direction à prendre n'est pas évidente. Espérons qu'un fléchage plus clair sera inséré bientôt à cet endroit.



Faisons comme indiqué sur le panneau « Monter tout droit ... » mais ne suivons pas le sentier quand il tourne vers la droite et continuons la montée.

Nous trouvons bientôt des indications



... qui nous amènent à un 2ème tourniquet

De là, le fléchage nous emmène aux 2 derniers tourniquets et finalement à la rue du Culot



Merci à la commune pour le travail réalisé !

Reste le fléchage du début et la lisibilité du document à améliorer

Philippe Dewael

## Soutenez votre association locale Lasne Nature

*Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.*

*Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.*

# « Le charme des beaux matins d'automne »

Les températures baissent, l'air se refroidit, les feuilles changent de couleurs et forment de magnifiques tapis.

Ne rangez pas vos topo guides, voilà l'automne avec ses jours de pluie mais aussi ses merveilleux matins brumeux et ce soleil bas qui inonde l'horizon de sa chaude lumière.

Continuons au fil des saisons à savourer la beauté de Mère Nature, à nous émerveiller des paysages de Lasne et environs que nous découvrirons sous un autre ciel.

Retrouvons nos pulls, écharpes et bottes et sortons pour profiter de cette période colorée et lumineuse !

Le chocolat chaud du retour de promenade n'en sera que meilleur !

Bel automne à tous.

Photos et texte Christine Testaert.



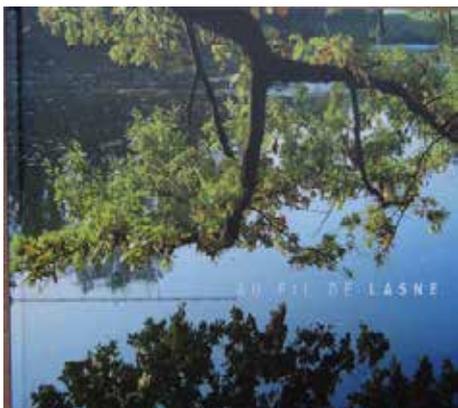


# La boutique de Lasne Nature

## Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

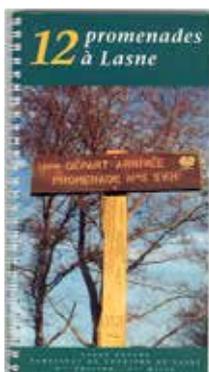
### «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 5,50 €.

## Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



**Topoguide n° 1**  
«12 Promenades à Lasne»

**Topoguide n° 2**  
« 15 Nouvelles promenades »

**Topoguide n° 3**  
« 10 Balades inédites à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 3,30 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 5,50 €.



## Nos cartes

**Carte IGN au 1/10000**  
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,20 €.



**Carte des chemins et sentiers de Lasne**

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.  
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 3,30 €.

## Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

**Nichoir pour passereaux** du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).



## Nos tours de cou

**Tour de cou Buff «Lasne Nature»**

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.  
Prix : 15 € + frais d'expédition de 3,30 €.



## Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

**Sachets de semences**

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,20 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

## Nos tabliers

**Tablier de jardin**

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



**Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.**

**Votre cotisation (10 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.**

**Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**

**Merci pour votre soutien.**



# AGENDA

## DECEMBRE 2021

Sam 18

**Vu les circonstances sanitaires actuelles, nous vous invitons toujours à consulter notre site internet [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be) pour y trouver l'agenda mis à jour**

### Entretien de la Réserve du Ru Milhoux

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

**Pas de réunion mensuelle de Lasne Nature en décembre**

**Nous vous souhaitons une nouvelle année 2022 débordante de belles résolutions...**

## JANVIER 2022

Dim 16

**Promenade trimestrielle** Départ à 10 h de la place Azay-le-Rideau à Lasne - Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

Sam 22

### Entretien de la Réserve du Ru Milhoux

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 27

**Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

## FEVRIER 2022

Sam 19

### Entretien de la Réserve du Bois de l'Épine

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 24

### Réunion mensuelle de Lasne Nature

au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

## MARS 2022 (provisoire)

Sam 19

### Entretien de la Réserve du Ru Milhoux

Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 31

### Réunion mensuelle de Lasne Nature

au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

**Secrétariat :** [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be) ou 02 633 27 64

**Trésorier :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

**Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou [urbanisme@lasne-nature.be](mailto:urbanisme@lasne-nature.be)

**Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) :** Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou [milhoux@lasne-nature.be](mailto:milhoux@lasne-nature.be)

**Cellule Mobilité :** Denise Morissens : 02 354 97 82 ou [mobilite@lasne-nature.be](mailto:mobilite@lasne-nature.be)

**Cellule Sentiers :** Philippe DEWael : 02 633 37 76 ou [sentiers@lasne-nature.be](mailto:sentiers@lasne-nature.be)

**Cellule Eau, pollutions :** [eauetpollutions@lasne-nature.be](mailto:eauetpollutions@lasne-nature.be)

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou [batraciens@lasne-nature.be](mailto:batraciens@lasne-nature.be)

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 0477 635 713 ou [lozetmonique@gmail.com](mailto:lozetmonique@gmail.com)

**Cellule Plantes et Semences :** Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

**Rédaction :** Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

**Siège social :**

12, rue du Mouton 1380 Lasne  
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

**Site internet :** [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

 **Lasne Nature**

**Compte en banque :** POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

## ZERO-DECHETS

Une bonne façon d'utiliser les déchets végétaux du ménage, c'est d'avoir quelques poules.

Les poules sont des animaux grégaires, il faut donc un minimum de deux poules.

Pour un ménage de deux personnes, trois poules assureront l'approvisionnement en œufs pendant une bonne partie de l'année.

Certaines races sont plus productives que d'autres. La poule rousse (la plus commune et celle qui a la réputation d'être la meilleure pondeuse) pond

jusqu'à 250 œufs par an. Sa durée de vie est très variable mais après 2/3 ans, elle pondra beaucoup moins.

Pour une poule heureuse, il faut compter un parcours de minimum 2 m<sup>2</sup>. Elles auront besoin aussi d'un abri adapté où dormir, pondre, se protéger de la pluie et du froid.

Vos poules seront en outre des auxiliaires au jardin, produisant du fumier, faisant la chasse aux limaces et grattant les mauvaises herbes ! On pourra les laisser libres au jardin pendant la journée, en protégeant les semis éventuels, mais il

faudra impérativement les enfermer le soir, les renards et les fouines les auraient vite emportées !

Avoir des poules nécessite évidemment un petit investissement en matériel et en temps, mais déguster un œuf à la coque tout frais de ses propres poules est une récompense incomparable ! On peut se grouper entre voisins pour la gestion et le partage. Attention, il y a des règles légales à respecter pour l'implantation d'un poulailler...

Marianne van Lennep



# La nature de décembre à février

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Épine en décembre, janvier et février.



**Collybie à pied velouté** (*Flammulina velutipes*)

Ce champignon, dont le chapeau a un diamètre de 3 à 6 cm, a une coloration jaune orangé à brun orangé, avec le centre généralement plus foncé. Le pied a une longueur de 4 à 10 cm et est couvert d'un fin velours d'abord jaunâtre et finalement presque noir vers la base, s'éclaircissant régulièrement en jaune vers les lames.

Ce champignon, comestible, a une chair molle, élastique surtout dans le pied assez coriace, une saveur douce (parfois légèrement amère) et une odeur agréable.

Il est bien adapté pour supporter les grands froids et apparaît de la fin de l'automne jusqu'au début du printemps. On le trouve directement sur le sol, au pied des souches, ou plus haut, sur les troncs des arbres encore vivants.



**Mésange bleue** (*Parus caeruleus*)

Ce charmant petit oiseau jaune et bleu est bien connu dans nos jardins, où il fréquente assidument les mangeoires en hiver.

C'est une espèce à l'origine forestière, fréquentant principalement les bois de feuillus.

La mésange bleue est sans cesse en mouvement à la recherche de sa nourriture. Elle adopte des positions acrobatiques grâce à ses fines griffes. Elle se laisse pendre à l'extrémité des rameaux, la tête en bas, et explore du bec bourgeons et fructifications. À la belle saison, la mésange bleue est essentiellement insectivore. Les chenilles de lépidoptères et les pucerons

entrent pour une bonne part dans son régime.

La mésange bleue est cavernicole et niche donc dans les cavités creusées dans les troncs notamment par les pics. Elle ne néglige pas non plus les niochis.

On peut fréquemment l'observer dans nos deux Réserves Naturelles.



**Trémelle méésentérique** (*Tremella mesenterica*)

La trémelle méésentérique est un champignon d'un beau jaune d'or à orangé devenant orangé foncé en vieillissant.

Sa chair est comestible mais inodore et insipide. Elle pousse toute l'année sur le bois des arbres coupés et des branches mortes mais aussi sur le bois des branches des arbres feuillus vivants.

Les trémelles sont des champignons très courants qui ont une consistance gélatineuse et cartilagineuse au début et qui deviennent plus durs et cornés en séchant.

On la rencontre couramment dans la Réserve du Ru Milhoux.

**Fouine d'Europe** (*Martes foina*)

La fouine est un petit mammifère carnivore au pelage gris-brun, court sur pattes et de mœurs nocturnes.

Elle appartient à la famille des Mustélidés et est donc une « cousine » de la belette, du blaireau, du putois ou du furet.

Elle est caractérisée par un pelage de couleur blanche sur le poitrail, la gorge et le haut des pattes antérieures.

La fouine est un animal solitaire qui défend donc son territoire contre des congénères.

Elle est opportuniste et se nourrit, selon les saisons, de petits mammifères, de fruits, d'oiseaux, d'œufs ou de déchets trouvés près des habitations. Elle vit spécialement dans la campagne (bois et vergers) mais

aussi à proximité des habitations et jusque dans les villes, gîtant dans les granges et les greniers.

En cas de danger, la fouine peut dégager



une forte odeur provenant de ses glandes anales.

Elle fréquente assidument notre Réserve du Ru Milhoux où elle est très souvent captée par notre piège photographique.

**Grive mauvis** (*Turdus iliacus*)



Ce très bel oiseau fait partie de la famille des Turdidés qui comprend entre autres les merles, les rouges-gorges et les traquets. Comme ses consœurs les autres espèces de grives, la mauvis présente des taches ventrales brunes sur une poitrine beige clair. Mais on peut immédiatement l'identifier grâce à ses flancs qui sont d'un roux-orange vif qui attire l'œil. Ses grands sourcils clairs sont aussi caractéristiques de l'espèce.

Cette grive possède un régime varié, insectivore et frugivore. Mais elle est également friande de petits escargots, de limaces ou de vers de terre qu'elle recherche au sol.

La grive mauvis se reproduit généralement dans les forêts de conifères ou de bouleaux du nord de l'Europe et hiverne dans l'ouest ou le sud de l'Europe ou même en Afrique du nord. Elle est donc migratrice et voyage en bandes dont les troupes qu'elles forment avec les Grives draines et litornes peuvent regrouper plus de 200 individus.